

(Case à cocher)

- 1 – LYCÉEN/APPRENTI
- 2 – ÉTUDIANT
- 3 – DEMANDEUR D'EMPLOI

IMPORTANT : Ecrire très lisiblement les adresses postales et de courriels. Celles-ci seront utilisées dans toutes les correspondances.

CANDIDAT (E)	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom		
Prénom (s) dans l'ordre		
Date de Naissance		
Lieu de Naissance		
Nationalité		
Adresse		
Tel.		
Courriel		

Voulez-vous recevoir des courriels et courriers de la Région Réunion ?

- OUI NON

LES CERTIFICATIONS EN 2016/2017

DATE DE PASSAGE	
LIEU	
NATURE DE LA CERTIFICATION : TOEIC, TOEFL, IELTS, etc.	
MONTANT DES FRAIS D'INSCRIPTION	
RÉSULTATS	

CURSUS DU OU DE LA CANDIDAT(E)

ANNÉE 2016/2017	
ÉTABLISSEMENT	
FILIÈRE DE FORMATION	

PIÈCES A FOURNIR

- 1 – Copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du certificat de nationalité.
- 2 – Copie **intégrale** du livret de famille des parents. Si les parents sont divorcés, joindre copie du jugement de divorce confiant l'étudiant à l'un d'entre eux.
- 3 – Copie **intégrale** de l'Avis d'imposition de l'année 2015 sur les revenus 2014 (foyer fiscal à La Réunion) ; celui de l'étudiant(e) ou celui des parents de si l'étudiant(e) est toujours rattaché(e) fiscalement.
- 4 – Justificatif d'adresse des parents de l'étudiant (facture eau, électricité, téléphone) moins de 3 mois.
- 5 – Attestation d'inscription 2016/2017 (université, lycée, chambres consulaires, IFSI, IRTS,...).
- 6 – Attestation d'inscription à Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi.
- 7 – RIB du candidat.
- 8 – Facture acquittée et attestation de passage du test (date et cachet de l'organisme).
- 9 – Dossier de candidature 2016/2017 – **ÉCRIRE LISIBLEMENT.**

LE MONTANT REMBOURSE PAR LA REGION CORRESPOND A 50 % DE VOTRE FACTURE DANS LA LIMITE DE 80 EUROS MAXIMUM.

TOUT DOSSIER INCOMPLET (MAL RENSEIGNE, ILLISIBLE, NON ACCOMPAGNE DES PIÈCES DEMANDÉES) NE FERA PAS L'OBJET D'UNE INSTRUCTION ET SERA RETOURNE AU CANDIDAT.

Le paiement des dossiers complets sera effectué dans un délai de deux mois à compter de la date de réception des dossiers.

SEULS LES DOSSIERS ENVOYÉS PAR VOIE POSTALE OU DÉPOSÉS AU SERVICE COURRIER DU CONSEIL RÉGIONAL SERONT INSTRUITS

Date à préciser :/...../.....

SIGNATURE

**CONSEIL RÉGIONAL
AVENUE RENÉ CASSIN
B.P. 67190
97801 SAINT-DENIS CEDEX 9
02 62 31 64 64
02 62 48 15 93
guichetjeunes@cr-reunion.fr**

LES CONDITIONS GENERALES D'ELIGIBILITE

AIDE AUX TESTS DE CERTIFICATION MULTILINGUE (ATCM)

Etudiants boursiers, non-boursiers, lycéens...			
Organismes	Aides	Critères d'éligibilité	Montant
Conseil Régional	Aides aux tests de certification multilingues	<ul style="list-style-type: none"> - Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne. - Être âgé de moins de 34 ans au 31/08/2017. - Être rattaché à un foyer fiscal à La Réunion sur l'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014. - Le revenu net imposable est inférieur à 108 000 €/an. - Être lycéen, apprenti, étudiant ou demandeur d'emploi (inscrit à La Réunion ou hors département). - Avoir des parents résidant à La Réunion pendant l'année de la demande et depuis au moins deux ans. - Justifier de l'acquittement de la facture d'inscription au test. - Justifier du passage du test (résultats, notes...). 	<p style="text-align: center;">50 % des frais facturés par test (Dans la limite de 80 euros par présentation aux tests)</p> <p style="text-align: center;">(Aide renouvelable une fois dans l'année universitaire, mais non rétroactive)</p>
<p><u>Sont notamment exclus :</u> Néant</p> <p style="text-align: center;"><i>La date limite dépôt des dossiers est impérativement fixée au 31 mars 2017, cachet de La Poste faisant foi.</i></p>			